





DLA RELANCE

Appel à Manifestations d'intérêt du DLA Régional

CADRE D'INTERVENTION DU DLA REGIONAL

La CRESS des Pays de la Loire et le Mouvement Associatif portent le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) de niveau régional en Pays de la Loire sur délégation de l'Etat, de la Caisse des Dépôts et du Conseil régional des Pays de la Loire.

Le DLA a pour objectif de soutenir les structures d'utilité sociale de l'économie sociale et solidaire (ESS) créatrices d'emploi, dans leur démarche de développement et de consolidation. Le DLA propose un accompagnement sur mesure sur la base du volontariat et d'une adhésion libre au dispositif.

Le DLA de niveau régional propose un accompagnement aux structures de l'ESS d'envergure régionale : associations, coopératives, têtes de réseaux, entreprises agréées ESUS.

Depuis la crise liée au Covid, le DLA Pays de la Loire a souhaité s'adapter en mettant en place un dispositif qui permet aux structures de l'ESS de bénéficier d'un accompagnement ciblé, réactif, limité dans le temps et gratuit : le DLA Relance. Ce dispositif est mobilisable pour les structures ayant ou souhaitant bénéficier d'un DLA sous sa forme classique.

CONTEXTE ET BESOIN IDENTIFIE

La crise de la Covid impacte l'ensemble de la société depuis de nombreux mois avec des conséquences sanitaires, sociales et économiques importantes, et de nombreuses incertitudes perdurent pour l'avenir.

Cette situation exceptionnelle impacte les structures de l'Economie Sociale et Solidaire, tant d'un point de vue économique qu'organisationnel. Dans cette situation difficile, la crise a ainsi fait émerger des nouvelles pratiques pour s'adapter, mais a également soulevé des difficultés, des questionnements et des nouveaux besoins pour répondre à de nouveaux enjeux : perte d'activité, télétravail, etc.

C'est notamment le cas des têtes de réseau* qui ont dû s'adapter mais également jouer un rôle central auprès de leurs membres en permettant la diffusion de l'information, le partage des pratiques ou la mutualisation de moyens. Certaines ont également été amenées à jouer un rôle nouveau ou renforcé pour accompagner davantage leurs membres. La soudaineté de la crise a contraint ces structures à s'adapter rapidement et à trouver des solutions pour répondre à des besoins immédiats.

Au regard de l'environnement incertain, le DLA Relance propose aux têtes de réseau régionales des Pays de la Loire un accompagnement collectif permettant de conforter ses acquis, partager et capitaliser les pratiques mises en place depuis le début de la crise pour accompagner leurs membres et de s'outiller pour mieux appréhender l'avenir.

^{*}Structures régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en charge de l'accompagnement et l'animation de structures sectorielles ou intersectorielles de l'ESS dans le but de développer des actions en commun, de mutualiser des moyens ou de mettre en place une politique ou stratégie collective pour l'ensemble de ses membres en Pays de la Loire.







OBJET DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le DLA Pays de la Loire souhaite appuyer les dirigeant.e.s et coordinateur.rices de réseaux de l'ESS ligériens (fédérations et têtes de réseaux régionales employeuses) afin de leur permettre mieux appréhender le contexte actuel et ainsi gagner sérénité au travers d'un accompagnement collectif ayant pour thématique :

« Conforter et/ou trouver de nouvelles modalités d'animation pour votre réseau

dans le contexte de la crise de la Covid. »

Dans le cadre d'un accompagnement collectif (associant plusieurs têtes de réseaux régionales), cet accompagnement pourra avoir comme objectifs :

- Le partage d'expériences et la capitalisation de bonnes pratiques ;
- La gestion et la diffusion de l'information au sein d'un réseau ;
- L'identification des acteurs et dispositifs ressources sur le territoire ;
- La mise en place d'outils de suivi et d'accompagnement de ses membres adaptés à sa situation.

Pour les structures, l'accompagnement se déroule en 3 étapes :

- Un diagnostic organisationnel succinct, spécifiquement lié à la période de confinement via le formulaire de demande d'accompagnement et l'entretien avec le chargé d'accompagnement du DLA Régional;
- Un accompagnement collectif construit suite à la phase de diagnostic adapté aux enjeux remontés. Il sera réalisé par un consultant DLA sur 3 à 4 demi-journées en présentiel et/ou à distance ;
- Un suivi à 6 mois et 1 an pour faire le point sur vos avancées et vos nouveaux besoins.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE 2020

- Lancement de l'appel à manifestations d'intérêt le 9 septembre
- Clôture de l'appel à manifestations d'intérêt le 25 septembre
- Sélection et validation des structures le 29 septembre
- Accompagnement par un consultant d'octobre à décembre 2020

CANDIDATURE ET INFOMATIONS

Pour candidater:

- > Télécharger et renseigner le formulaire de candidature en cliquant ici ;
- Renvoyer le formulaire complété avant le 25/09 à Gaël QUIBAN gael.quiban@cress-pdl.org

Pour plus de précisions concernant cet appel à manifestations d'intérêt, vous pouvez contacter :

Gaël QUIBAN, chargé d'accompagnement de projets ESS et DLA - gael.quiban@cress-pdl.org

Le DLA et le DLA Relance peuvent également vous accompagner sur d'autres enjeux, à titre d'exemples :

- Définir une stratégie de relance de son activité ;
- > Adapter son modèle économique ;
- Mettre en place des outils de pilotage ;
- Adapter son organisation interne et manager le télétravail (en lien avec l'ARACT);
- Dynamiser ses instances de gouvernance.

Pour plus d'informations sur le DLA et le DLA Relance :

Gaël QUIBAN, chargé d'accompagnement de projets ESS et DLA - gael.quiban@cress-pdl.org